NATIONS UNIES

1360e séance

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Trente-huitième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Jeudi 25 mars 1965, à 10 h 50

NEW YORK

SOMMAIRE

Page

Point 3 de l'ordre du jour:
Rapport du Fonds monétaire international . . . 31

Président: M. Akira MATSUI (Japon).

Présents:

Les représentants des Etats suivants, membres du Conseil: Algérie, Argentine, Autriche, Canada, Chili, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Irak, Japon, Luxembourg, Pakistan, Pérou, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Les représentants des Etats suivants, membres supplémentaires des comités de session: Cameroun, Danemark, Ghana, Inde, Iran, Madagascar, Mexique, République arabe unie, République-Unie de Tanzanie.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Australie, Chine, Colombie, Cuba, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Népal, Nouvelle-Zélande, République socialiste soviétique de Biélorussie, Suède, Trinité et Tobago, Tunisie, Turquie.

L'observateur de l'Etat non membre suivant: Suisse.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire International.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Fonds monétaire international (E/4003 et Add.1)

1. Le PRESIDENT souhaite la bienvenue au Directeur général du Fonds monétaire international (FMI) et l'invite à prendre place à la table du Conseil.

2. M. SCHWEITZER (Directeur général du Fonds monétaire international), présentant le rapport annuel du Fonds[1/], déclare qu'il est convaincu de la nécessité de maintenir plus que jamais la coopération internationale dans le domaine économique et social; il se félicite de la constitution de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en tant qu'organe de l'Assemblée générale et compte voir s'instituer une utile collaboration entre le Fonds et le Conseil du commerce et du développement.

3. En décembre 1963, M. Schweitzer avait signalé au Conseil (1311ème séance) une évolution favorable dans la situation des paiements internationaux. D'une part, les Etats-Unis enregistraient des résultats encourageants dans leurs efforts pour réduire le déficit de leur balance des paiements; d'autre part, pour la première fois depuis plusieurs années, les cours de l'ensemble des produits de base avaient accusé une augmentation sensible. Dans le monde entier, le taux de croissance de la production et des échanges était exceptionnellement élevé. Depuis lors, les progrès se sont poursuivis, mais n'ont pas été uniformes. Dans certains pays industrialisés, la rapidité de l'expansion économique s'est révélée dangereuse pour la stabilité financière intérieure et parfois même pour celle de la balance des paiements. Dans le courant de l'exercice 1964 presque tous les principaux pays d'Europe, ainsi que le Japon, ont pris des mesures anti-inflationnistes. Ainsi, bien qu'un climat de prospérité se soit maintenu dans l'ensemble pendant toute l'année 1964, accompagné de conditions généralement favorables des marchés primaires, les forces d'expansion avaient, à la fin de l'année, perdu de leur vigueur.

4. En fait, plusieurs pays industrialisés ont éprouvé des difficultés de balance des paiements, notamment l'Italie et le Royaume-Uni. Quant aux Etats-Unis, bien qu'ils aient réussi à améliorer sensiblement certains éléments de leur situation financière internationale en 1964, leur déficit global pour l'année n'était pas sensiblement inférieur à celui de 1963. L'excédent de la balance courante s'est considérablement accru, mais a été en grande partie compensé par une augmentation marquée des sorties de capitaux privés américains, notamment sous forme de prêts bancaires et de crédit commercial à court terme. Ces sorties de capitaux sont attribuables à divers facteurs, notamment la possibilité de réaliser des investissements fructueux en Europe et au Japon ainsi que la différence des conditions de crédit et des taux d'intérêt entre l'Europe et l'Amérique du Nord. En Europe, les taux d'intérêt à court et à long terme ont augmenté pendant l'année et il y a eu un resserrement général des politiques de crédit. Aux Etats-Unis par contre, les taux d'intérêt à long terme sont restés pratiquement stables en 1964 et les taux d'intérêt à court terme n'ont augmenté que fort peu à la fin de l'année. Les nouvelles mesures financières récemment annoncées par les Etats-Unis laissent prévoir à brève échéance une réduction con-

1/ Fonds monétaire international, Annual Report of the Executive Directors for the Fiscal Year ended April 30, 1964, Washington (D.C.), et renseignements complémentaires portant sur la période du 1er mai au 31 janvier 1965. Communiqués par le Secrétaire général au Conseil économique et social sous les cotes E/4003 et Add.1. Une version française de l'essentiel du rapport, établie par le Fonds, était à la disposition des membres du Conseil.

sidérable du déficit global de leur balance des paiements. La plupart des pays de la Communauté économique européenne ont pris, en 1964, des mesures pour réduire les pressions excessives de la demande; il en est résulté un ralentissement du taux de croissance de l'ensemble de la région et un certain raffermissement de la balance commerciale globale tant pour les opérations courantes que pour les capitaux à long terme. Il faut notamment signaler le remarquable redressement qu'a opéré en quelques mois l'Italie, passant d'une grave crise de devises à un excédent considérable de sa balance des paiements. La crise n'en a pas moins considérablement ralenti la croissance économique, que les autorités s'occupent maintenant à rétablir. On observe de même un certain relâchement des mesures de contrôle au Japon, où une augmentation marquée des exportations a presque permis de rétablir l'équilibre de la balance des paiements.

5. La poursuite de l'expansion économique des pays industriels a de nouveau contribué à augmenter, tant en volume qu'en valeur, les échanges commerciaux dans le monde. Pendant la période de septembre 1963 à septembre 1964, la valeur des échanges commerciaux avait augmenté d'environ 13 p. 100 par rapport à la période de 12 mois précédente. La demande des principaux produits primaires s'est maintenue pendant toute l'année 1964 et les cours de ces produits ont été en moyenne de 5 p. 100 supérieurs à ceux de 1963. De ce fait, la valeur des exportations primaires a augmenté proportionnellement à l'expansion du commerce mondial.

6. C'est pourquoi les réserves en devises de la plupart des pays en voie de développement ont augmenté pendant toute la période 1963-1964, quoique cet accroissement se soit ralenti, sinon arrêté, vers la fin de 1964.

7. Au début de 1965, la situation paraissait plus difficile. Son évolution dépendra en grande partie de la mesure dans laquelle les efforts de stabilisation de certains des principaux pays industriels pourront être compensés par l'influence expansionniste qui se manifestera sans doute dans d'autres pays, essentiellement l'Italie, le Japon, le Canada et les Etats-Unis. M. Schweitzer est heureux que les mesures prises par les Etats-Unis pour réduire le déficit de leur balance des paiements et freiner les sorties de capitaux aient été calculées de manière à ne pas avoir d'effets nuisibles sur l'ensemble de l'économie mondiale. La balance des paiements des pays de production primaire sera peut-être moins favorable en 1965 qu'en 1964 du fait de la réduction de la demande des produits primaires et de l'augmentation des importations de ces pays eux-mêmes.

8. Les pressions exercées sur le système monétaire international étaient aggravées, au début de 1965, par les difficultés de balance des paiements du Royaume-Uni et par le déficit continu de celle des Etats-Unis. Il est important que les pays dont la balance des paiements est excédentaire évitent toute politique de nature à freiner l'expansion économique mondiale.

9. Parlant ensuite des opérations du Fonds, M. Schweitzer dit que l'année 1964 a été caractérisée par l'importante assistance que le Fonds a apportée à des pays industrialisés. L'ensemble des tirages effectués sur le Fonds pendant cette année s'est élevé à près de 1 950 millions de dollars, soit plus du double des tirages sur le Fonds au cours de la période 1962-1963. L'essentiel de ces tirages a été effectué par trois pays industrialisés: l'Italie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, qui ont à eux trois effectué des tirages de 1 750 millions de dollars. Par contre, en 1964, les pays en voie de développement ont remboursé au Fonds un montant plus élevé que celui des nouveaux tirages, dont le total a été le plus faible des cinq dernières années. Mais, au début de 1965, les tirages effectués par les pays en voie de développement ont considérablement augmenté et plusieurs arrangements ont été conclus pour l'ouverture de lignes de crédits "stand-by". Depuis le 1er janvier, le Fonds a ouvert au bénéfice de neuf pays non industrialisés des lignes de crédits "stand-by" représentant au total près de 450 millions de dollars, dont 200 millions de dollars pour l'Inde.

10. Les tirages effectués par l'Italie et les Etats-Unis sont restés dans les limites de la tranche or et représentaient la première utilisation que ces pays faisaient des ressources du Fonds. L'achat effectué en mars 1964 par l'Italie pour l'équivalent de 225 millions de dollars a été complété par l'obtention de crédits d'un milliard de dollars négociés à l'étranger par les autorités italiennes. Le remarquable rétablissement des réserves en devises de l'Italie a permis à ce pays de rembourser au Fonds en septembre le solde des tirages effectués. Au cours de l'année, les Etats-Unis ont effectué, sur la ligne des crédits "stand-by" que le Fonds lui avait ouvert, des tirages d'un montant total de 600 millions de dollars. Ces tirages ont marqué la fin d'une longue période, couvrant pratiquement toute l'après-guerre, pendant laquelle les Etats-Unis avaient été la principale source de financement pour les membres du Fonds désireux d'effectuer des tirages. Jusqu'au début de 1964, plus de 4 milliards 300 millions de dollars de tirages ont été faits en dollars, mais, au cours des dernières années, les monnaies européennes ont progressivement remplacé le dollar. Néanmoins, des tirages en dollars continuent à être effectués et, au cours de la période pendant laquelle les Etats-Unis ont tiré en d'autres monnaies l'équivalent de 600 millions de dollars, d'autres pays ont fait des tirages pour 300 millions de dollars des Etats-Unis. Le solde non couvert des tirages effectués par les Etats-Unis ne s'élève donc qu'à 300 millions de dollars.

11. L'opération la plus importante effectuée en 1964 a été le tirage d'un milliard de dollars effectué par le Royaume-Uni au titre d'une ligne de crédits "stand-by" dont l'ouverture avait été approuvée par le Fonds en août 1964. La détérioration de la balance des paiements de ce pays pendant l'été a rendu nécessaire la pleine utilisation de la ligne de crédits "stand-by" en novembre. Dans l'intervalle, l'évolution des mouvements de capitaux à court terme a nécessité l'ouverture d'un crédit de soutien à court terme de 3 milliards de dollars, consenti au Royaume-Uni par 11 pays industriels et la Banque des règlements internationaux.

12. Pour répondre à la demande de tirage du Royaume-Uni, le Fonds a vendu une partie de ses

avoirs en or d'une valeur équivalant à 250 millions de dollars, a emprunté 405 millions de dollars en monnaies de huit participants aux Accords généraux d'emprunt et a fourni les 345 millions de dollars restants sur ses réserves monétaires. En tout, le tirage effectué par le Royaume-Uni était composé de 11 monnaies différentes, ce qui est un bon exemple de coopération entre les Etats membres du Fonds. C'est à cette occasion que le Fonds a utilisé pour la première fois les ressources mises à sa disposition par les parties aux Accords généraux d'emprunt conclus en 1962. L'opération a ainsi montré la valeur de ces accords et a donné la preuve que les membres du Fonds étaient déterminés à défendre la stabilité du système monétaire international.

13. En mars 1964, le Fonds avait ouvert une ligne de crédit "stand-by" au Japon. Aucun tirage n'a été effectué sur ce compte, qui n'a pas été renouvelé. A cette occasion, M. Schweitzer se plaît à constater la vitalité de l'économie japonaise et rend hommage à l'efficacité et à la courtoisie avec lesquelles le Gouvernement japonais a accueilli à Tokyo la réunion annuelle du Fonds en septembre 1964.

14. M. Schweitzer a insisté sur la position des membres industrialisés du Fonds, puisque ces pays absorbent plus de 70 p. 100 des importations mondiales et représentent évidemment le principal débouché pour les exportations des pays en voie de développement. La meilleure manière pour les pays développés d'aider les pays en voie de développement est de leur assurer l'accès de marchés toujours plus vastes. Par ailleurs, le développement économique des pays en voie de développement est une garantie essentielle de la stabilité de l'économie mondiale: c'est ce concept d'interdépendance de l'économie mondiale qui forme du reste la base de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

15. Comme par le passé, une grande partie des activités du Fonds en 1964 a été consacrée aux pays en voie de développement, qui sont de loin les membres les plus nombreux du Fonds et ceux qui utilisent le plus ses services consultatifs et techniques. Au cours des dix dernières années, les tirages non remboursés des pays en voie de développement n'ont cessé de s'accroître; à la fin de 1964, ils s'élevaient à près de 1 milliard 300 millions de dollars, soit un montant sept fois supérieur à celui de 1955. En 1964, 19 pays en voie de développement ont fait appel aux ressources financières du Fonds et 16 des 19 lignes de crédit "stand-by" que le Fonds maintenait ouvertes à la fin de l'année étaient au bénéfice des pays en voie de développement. C'est essentiellement en Afrique que le Fonds a étendu ses activités au cours des dernières années.

16. Deux problèmes essentiels se posent pour les pays en voie de développement: premièrement, ces pays supportent souvent une trop lourde charge pour assurer le service de leur dette extérieure. Il s'agit en grande partie de dettes résultant de crédits à court terme ouverts par des pays industrialisés. Plusieurs pays en voie de développement, qui ont trop largement fait appel aux crédits à court et à moyen terme, en sont maintenant arrivés à un point où l'incidence du service de la dette grève trop lourdement leurs recettes en devises, ce qui décourage les investissements étrangers et met en danger leur croissance économique. Les crédits-fournisseurs ont un certain rôle à jouer, mais ne sauraient être utilisés sans discernement pour financer les projets de développement à long terme. Le Fonds a participé à plusieurs conférences intergouvernementales réunies pour négocier les modalités de remboursement de crédits de ce genre. C'est néanmoins aux pays créditeurs et aux pays débiteurs eux-mêmes qu'il appartient de faire preuve de modération afin d'éviter une accumulation excessive de crédits à court et moyen terme.

17. Le deuxième problème a trait à l'inflation: on s'accorde maintenant à reconnaître que l'inflation ne saurait apporter aucune contribution durable au développement économique. Néanmoins, les mesures nécessaires pour assurer la stabilité ou lutter contre une inflation latente demandent aux gouvernements la force de résister à de considérables pressions politiques, sociales ou économiques. Ces pressions ont été accentuées par les succès déjà remportés, qui rendent les peuples encore plus impatients d'améliorer leur niveau de vie. Si louable que soit ce progrès, il n'en faut pas moins savoir résister efficacement aux pressions inflationnistes si l'on veut éviter une détérioration constante de la situation financière.

18. L'apparition d'un grand nombre de nouveaux pays indépendants a fait surgir la nécessité d'une assistance technique dans le domaine des opérations de banque centrale et de contrôle monétaire. Le nouveau Service de banque centrale créé par le Fonds en 1964 s'occupe activement de la création et de l'administration de banques centrales, auxquelles il fournit également du personnel de direction. Le Département des affaires fiscales fonctionne maintenant à plein et fournit une assistance pour tous les aspects des finances publiques, de la politique fiscale et du contrôle budgétaire. Le Fonds se propose également de créer un groupe d'experts pour les problèmes fiscaux, dont les membres pourraient être envoyés en mission pour des périodes d'un an par exemple à la demande des pays intéressés. M. Schweitzer se félicite de la collaboration fructueuse qui s'est établie entre le Département des affaires fiscales du Fonds et l'ONU ainsi qu'entre d'autres services du Fonds et l'ONU au sujet de l'assistance technique fournie à la République démocratique du Congo.

19. En outre, le Fonds a créé en mai l'Institut du FMI, chargé de centraliser toutes les activités de formation. En 1964, l'Institut a organisé deux cours spéciaux en langue française pour des cadres de 17 pays francophones de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Est. L'Institut vient de commencer son premier cours régulier d'une durée de quatre mois et demi. Le programme de formation de l'Institut comportera régulièrement des cours en français et en anglais portant sur l'analyse financière et la politique monétaire et fiscale nationale et internationale.

20. Le Fonds a également étendu son programme de publications, notamment en créant une revue trimestrielle intitulée: La Revue du Fonds et de la Banque, Finances et développement, publiée en anglais, français et espagnol. En outre, à la demande de l'ONU, le Fonds et la Banque internationale pour la reconstruc-

tion et le développement (BIRD) ont entièrement pris à leur charge la publication intitulée Direction of Trade.

21. Depuis 1947, 56 pays ont fait appel aux ressources financières du Fonds et le montant total des tirages effectués s'élève à plus de 9 milliards de dollars. Soixante pour cent environ de ce total représentent des tirages effectués par les pays industrialisés, et le reste, des tirages effectués par près de 40 pays en voie de développement répartis dans toutes les régions du monde. Le Conseil des gouverneurs du Fonds examine actuellement les propositions qui lui ont été soumises par les Administrateurs en vue de procéder à une augmentation générale de 25 p. 100 des quotes-parts des Etats membres, et à une augmentation encore plus importante des quotes-parts de 16 pays dont le développement économique récent a été particulièrement rapide. Si toutes les augmentations proposées sont approuvées, le total des quotes-parts passera du niveau actuel de quelque 16 milliards de dollars à 21 milliards de dollars environ. Cette augmentation représentera un renforcement considérable des ressources du Fonds, qui sera ainsi encore mieux à même de satisfaire les demandes d'assistance de ses membres. Les augmentations des quotes-parts sont normalement payables pour 25 p. 100 en or et, pour le solde, dans la monnaie nationale des membres. Ce principe a été maintenu, mais les administrateurs ont décidé d'adopter des procédures permettant d'atténuer les conséquences que pourraient avoir des versements supplémentaires en or sur les réserves en or des Etats membres. M. Schweitzer espère que les membres dont les quotes-parts représentent au moins les deux tiers du total des quotes-parts pourront prendre les dispositions législatives nécessaires en temps voulu pour que les augmentations prennent effet encore pendant l'année en cours.

22. L'augmentation des quotes-parts n'est qu'un aspect de l'évolution continue du système monétaire international. Les ressources supplémentaires qui seront ainsi mises à la disposition du Fonds monétaire pourront aider les Etats membres à rectifier leurs déséquilibres temporaires de balance des paiements sans qu'il leur faille recourir à des mesures préjudiciables à la prospérité nationale et internationale. A côté de cette liquidité conditionnelle, il existe un autre type important de liquidité constitué par les réserves détenues dans les divers pays. Seront-elles suffisantes à l'avenir? Le fait que les Etats-Unis et, à un degré moindre, le Royaume-Uni ont connu des déficits de balance des paiements a considérablement grossi les réserves monétaires d'autres pays. Si l'on veut réduire sensiblement ces déficits, on devra considérer de façon plus pressante, encore qu'à long terme, l'éventualité de pouvoir recourir à d'autres types de réserves. Ce problème des liquidités internationales a déjà retenu l'attention du Fonds monétaire et d'autres organismes, mais la diversité des opinions formulées appelle de toute évidence des études complémentaires et approfondies sur cette question. Toute solution devra tenir compte du fait que cette constitution de réserves dépend d'une décision internationale volontaire et que les procédures appelées à contrôler ou à influencer cette croissance des réserves mondiales devront prendre en considération les intérêts de tous les pays, quel que soit leur stade de développement. M. Schweitzer est d'avis que les exemples récents de coopération financière internationale permettent d'augurer favorablement la capacité d'évolution du système monétaire international actuel.

23. M. VIAUD (France) félicite le Directeur général de ses efforts pour amplifier et diversifier le rôle du Fonds monétaire international. Au cours de l'exercice écoulé, le Fonds monétaire a accru son aide financière aux Etats membres ayant des difficultés de balance des paiements et son assistance technique à l'intention surtout des pays en voie de développement, et il s'est associé aux études concernant le fonctionnement du système monétaire international.

24. L'aide financière a surtout bénéficié aux pays en voie de développement en leur permettant de faire face aux aléas de leur balance des paiements, mais il est intéressant de noter qu'en 1964 les remboursements effectués par ces pays ont excédé le montant de leurs tirages. La hausse des cours mondiaux des matières premières est sans doute à l'origine de cette situation, qui a permis d'autre part de limiter le recours au mécanisme des financements compensatoires. Ce dernier mécanisme conserve néanmoins toute son utilité, car cette hausse n'est pas irréversible. En fait, le problème des débouchés qui se pose pour les pays en voie de développement ne pourra être résolu, de l'avis de la France, que par une réglementation internationale des échanges assurant à ces pays des prix stables et rémunérateurs pour leurs matières premières et des avantages préférentiels pour leurs produits manufacturés.

25. M. Viaud souligne le rôle joué par la France et les pays de la Communauté économique européenne pour mettre le Fonds en mesure de répondre aux demandes de tirage qui lui sont adressées. Depuis 1959, le montant des francs utilisés par le Fonds représente l'équivalent d'environ 850 millions de dollars. Quant au montant net des tirages opérés par les pays tiers en monnaies des pays du Marché commun, il a dépassé 2 milliards de dollars. Le Fonds a jugé bon de reconstituer ses avoirs en devises de ces pays et il en détenait plus d'un milliard de dollars à la fin de 1964. Ces chiffres indiquent que la Communauté est devenue la principale source à laquelle le Fonds puisse s'alimenter désormais pour faire face aux besoins de ses membres.

26. En matière d'assistance technique, M. Viaud signale les avis éclairés et les recommandations utiles du Fonds, comme aussi les services réels rendus par les missions d'experts et par l'Institut du FMI. Il applaudit à la création d'un vingtième poste d'Administrateur, qui élargit la participation des Etats africains au Conseil d'administration et y assure une représentation géographique mieux équilibrée.

27. Quant à l'augmentation des quotes-parts, si le Gouvernement français en a admis le principe à la réunion annuelle tenue à Tokyo en septembre 1964, il n'en a pas approuvé les modalités. Les dispositions particulières prévues par la suite pour atténuer l'incidence sur les pays à monnaie de réserve du versement en or du quart de l'augmentation des quotes-parts n'étaient pas, à son avis, justifiées, compte tenu de la

pratique suivie jusqu'à présent par le Fonds pour le règlement sur les manières dont les quotas doivent être réglés.

28. Enfin, l'amélioration du système monétaire mondial est un problème difficile sur lequel il est inévitable que des opinions divergentes soient exprimées, même si l'objectif visé est commun à tous. Pour sa part, la France a préconisé une plus grande rigueur dans la façon dont les principaux pays industriels règlent entre eux leurs déficits et leurs excédents de balances des paiements; elle demeure convaincue qu'une réforme profonde des mécanismes monétaires mondiaux servirait à la fois les intérêts des pays industriels et ceux des pays en voie de développement: en effet, si les défauts actuels devaient conduire à un dérèglement économique important, ce serait ces derniers, dont l'économie est encore fragile, qui risqueraient, à n'en pas douter, d'en souffrir davantage.

29. M. HIREMATH (Inde) estime que la recommandation sur les quotes-parts vient à son heure et témoigne de l'unanimité de vues sur la nécessité d'augmenter les liquidités internationales et, à cette fin, les ressources du Fonds monétaire international. Celles-ci suffiront-elles à faire face aux appels de fonds légitimes? Il n'est pas possible de l'affirmer, mais les pays en voie de développement ne peuvent guère s'adresser qu'au Fonds monétaire pour les aider à résoudre leurs difficultés imprévues; donc, le renforcement de cette institution a beaucoup d'importance pour eux. M. Hiremath se félicite de l'adoption de procédures visant à atténuer l'incidence des versements en or; la possibilité d'effectuer des tirages spéciaux permettant de répartir ces versements sur cinq ans sera très appréciée par les pays en voie de développement. Quant à la formule permettant d'atténuer l'incidence secondaire des versements en or sur les pays à monnaie de réserve, elle semble constituer un compromis judicieux.

30. L'augmentation des quotes-parts n'est toutefois qu'une étape dans la voie de la création d'un système monétaire international ordonné. Le fait que les tirages de trois pays industriels ont dépassé le double du total des tirages effectués par tous les pays durant les deux années précédentes — et il faut y ajouter encore l'assistance "stand-by" de certaines banques centrales et de certains pays au Royaume-Uni — montre combien s'impose une coopération internationale accrue et combien se justifient des études suivies dans ce domaine.

31. Deux tendances se dégagent de l'évolution probable du commerce mondial et des paiements internationaux. D'une part, vu la réduction progressive du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis, il faudra chercher d'autres moyens d'augmenter les liquidités internationales, alors qu'autrefois on pouvait compter sur les dollars tenus en réserve par de nombreux pays. Des consultations s'imposent à cette fin. D'autre part, l'expérience récente en matière de commerce et de paiements met en relief la nécessité d'éviter que, pour résoudre leurs difficultés de balance des paiements, les pays évolués n'imposent aux pays en voie de développement des conditions de récession.

32. M. Schweitzer a été pessimiste à propos de la demande mondiale des produits des pays en voie de développement en 1965. Or, à mi-chemin de la Décennie des Nations Unies pour le développement, le taux annuel de croissance économique n'a atteint que la moitié de l'objectif prévu. Une nouvelle baisse de la demande mondiale constituerait une entrave de plus aux efforts déployés par ces pays pour hâter leur développement. Il serait malencontreux que les pays développés adoptent, pour résoudre leurs propres difficultés, des politiques qui amèneraient une chute brutale de la demande des produits en provenance des pays en voie de développement. Les changements de structure auxquels procèdent ces derniers nécessitent d'importantes importations de capitaux; c'est là un problème suffisamment angoissant sans qu'il faille y ajouter le risque de changements cycliques dans la demande mondiale des produits de base et la baisse qui en résulterait pour les recettes d'exportation escomptées. Les arrangements de financement compensatoire, qui ont permis de libéraliser les conditions de tirage pour les pays d'exportation primaire dont les recettes ont subitement baissé, sont assurément utiles, mais on ne saurait y voir qu'un palliatif. La solution réelle est d'éviter que le problème ne se pose, et cela dépend essentiellement des pays développés.

33. En conclusion, M. Hiremath félicite le Fonds monétaire de ses efforts, qui ont permis d'apporter aux pays en voie de développement une assistance sous diverses formes nouvelles qui ne sont pas moins appréciées que l'aide financière directe. Il espère que tous les membres apporteront leur plein appui au Fonds.

34. Sir Keith UNWIN (Royaume-Uni) félicite M. Schweitzer de son rapport extrêmement détaillé, qui montre bien à quel point on se préoccupe partout dans le monde d'améliorer le système monétaire international et d'augmenter les ressources en liquidités. Le Fonds monétaire international a un rôle important à jouer à cet égard et doit conserver ce rôle. Ses fonctions bien définies — que d'aucuns jugent trop limitées — ont permis son grand succès; sir Keith rappelle à ce propos les transactions dont son pays a lui-même été le bénéficiaire et souligne qu'il s'agissait seulement, dans chaque cas, d'opérations à court terme et non d'assistance à long terme. Il souligne aussi l'importance des missions périodiques d'experts, qui permettent d'obtenir des renseignements importants pour le Fonds monétaire comme pour les pays intéressés. Les possibilités offertes par les arrangements "stand-by" ont montré que le Fonds est assez souple pour adapter sa politique aux besoins d'un monde en évolution. Il est bon que les membres ne puissent pas user inconditionnellement de leurs droits de tirage: le Fonds doit imposer des conditions lorsque ses ressources sont limitées — mais les arrangements "stand-by" permettent d'obtenir le cas échéant des sommes importantes à très bref délai. Il y a lieu de mentionner aussi la décision régissant le choix des devises utilisées par le Fonds monétaire dans ses transactions: aux dollars sont venues s'ajouter un grand nombre de monnaies convertibles lorsqu'elles se trouvent bien placées sur le plan international, et le Fonds a contribué de la sorte à la stabilité monétaire internationale.

35. Il convient de mentionner en troisième lieu la décision prise, au début de 1963[2/], sur les mesures financières visant à compenser les fluctuations des exportations de certains pays qui ne disposeraient que de faibles ressources ou dont les réserves seraient inexistantes. Au cours des deux années écoulées, un grand nombre de pays ont tiré parti de la clause leur permettant de demander l'augmentation de leur quote-part, mais il faut constater que deux pays seulement ont demandé à effectuer des tirages sur la "tranche" spéciale dite de financement compensatoire. Cela signifie sans doute que le genre de diminution qui avait été envisagé pour les recettes d'exportation ne s'est heureusement pas généralisé au cours des deux années précédentes.

36. Tout semble indiquer que le Fonds s'emploiera à l'avenir, comme il l'a fait par le passé, à adapter son action à l'évolution des besoins. C'est ainsi que le Conseil d'administration a recommandé aux Gouverneurs l'augmentation des quotes-parts. Il importe en effet que le Fonds assure sa propre liquidité et que les droits de tirage de ses membres augmentent en même temps que leurs besoins. Il est donc important que les pays qui ont, à un moment donné, une balance positive agissent de concert avec les pays en déficit. Il faut espérer que tous les Etats membres du Fonds, particulièrement les pays à devises fortes, voudront bien accepter les augmentations que le Conseil d'administration a prévues pour eux.

37. Certains pays estiment que les liquidités internationales sont déjà trop importantes. Toutefois, l'augmentation des quotes-parts est une méthode qui semble offrir d'excellentes garanties contre le risque qu'ils craignent, étant donné qu'à l'exception de la tranche or les droits de tirage sur le Fonds sont soumis à de sévères conditions et que le Fonds peut fixer ses propres conditions. L'augmentation des quotes-parts devrait, pour le moment, assurer l'augmentation des liquidités conditionnelles dans le monde, mais le débat continue en ce qui concerne les moyens d'accroître les réserves détenues par les différents pays. Il convient de souligner qu'une créance sur le Fonds constitue en soi une précieuse réserve; ce genre de sûreté peut être créée par le fait de mettre une monnaie à la disposition du Fonds. Le Royaume-Uni exprime l'espoir que la solution du problème des liquidités sera trouvée dans le cadre des activités du Fonds.

38. On a beaucoup parlé ces deux derniers mois d'un retour éventuel à l'or. Si l'on entend par là une formule similaire à celle qui prévalait avant 1931, on ne peut s'empêcher de penser que ce serait s'engager dans la mauvaise voie. La recherche d'une solution à ce problème doit se poursuivre dans une atmosphère de coopération et de bonne volonté. Le Président de la République française a récemment reconnu que le Fonds est l'organe approprié pour ces discussions.

39. On entend assez souvent dire dans certains milieux des Nations Unies que les discussions internationales sur le problème des liquidités sont trop axées sur les besoins des pays développés, aux dépens des pays en voie de développement. On tend également à confondre liquidité et assistance à long terme pour le développement. Le problème de la liquidité est un problème qui touche surtout les pays développés et, s'il doit être résolu, c'est autant dans l'intérêt des pays en voie de développement que dans celui des autres pays. Les liquidités doivent en effet être suffisantes pour permettre l'expansion du commerce international, qui est une des conditions essentielles au développement des pays en voie de développement. Or les difficultés de balance des paiements de certains des principaux pays exportateurs de capitaux ne peuvent que ralentir cette expansion. Mais cette interdépendance entre le commerce et le développement, d'une part, et la liquidité internationale, d'autre part, ne doit pas conduire à transformer progressivement le Fonds en un nouvel organisme d'assistance. Le Fonds a une fonction bien définie à remplir et il faut se garder de diminuer son efficacité en lui confiant des tâches dont d'autres organes peuvent mieux s'acquitter.

40. En conclusion, le Fonds a une contribution spéciale à apporter, directement ou indirectement, aux problèmes des pays en voie de développement. Les quotes-parts de ces pays sont en cours d'augmentation et, de plus, certaines facilités leur sont accordées au titre de la tranche de financement compensatoire. Le rapport annuel du Fonds, dont le Conseil est saisi, mentionne le problème de l'endettement international, que le Directeur général du Fonds a également rappelé. Le Gouvernement du Royaume-Uni espère que le Fonds sera en mesure de consacrer une attention accrue à ce problème, en consultation avec la BIRD, d'autres organisations internationales intéressées et les pays créditeurs aussi bien que les pays débiteurs. Enfin, sir Keith tient à féliciter le Fonds pour l'assistance technique fournie en matière de banques centrales et de contrôle monétaire, et pour la formation qu'il assure dans ces domaines, notamment par l'intermédiaire de l'Institut du FMI. Il donne au Directeur général du Fonds l'assurance qu'il pourra compter à l'avenir sur l'entière coopération du Royaume-Uni.

41. M. PEREZ LOPEZ (Mexique) constate qu'en 1964 l'expansion de l'activité économique internationale s'est poursuivie, bien qu'avec certains fléchissements. La prospérité continue des pays industrialisés a contribué à accroître le volume des importations en provenance des pays en voie de développement et à améliorer les cours des produits de base. En 1964 également, la coopération internationale accrue sur le plan monétaire a contribué à corriger les déséquilibres externes et à stabiliser les marchés de devises. Le problème des ressources dont les autorités monétaires doivent disposer dans les différents pays pour combler les déficits de leur balance des paiements continue à être étudié de très près. A cet égard, on est parvenu à la conclusion que le système monétaire international actuel répond bien aux nécessités d'une expansion ordonnée du commerce mondial et des finances internationales, mais qu'il serait bon, néanmoins, d'augmenter la liquidité internationale parallèlement au développement du commerce mondial et à l'intensification des mouvements de capitaux à la suite du retour à la converti-

2/ Fonds monétaire international, Annual Report of the Executive Directors for the Fiscal Year ended April 30, 1963, Washington (D.C.), p. 196 à 199.

bilité des monnaies. Cela ne signifie pas qu'il faille, pour le moment, modifier radicalement les institutions et mécanismes du système monétaire international actuel, puisque le niveau de la liquidité internationale est, semble-t-il, suffisant pour faire face aux besoins prévisibles.

42. Une liquidité internationale suffisante est une condition importante pour le développement de l'activité économique et du commerce mondial, dont dépend l'accroissement des exportations des pays en voie de développement, l'un des facteurs essentiels de leur progrès économique et social. Ce développement est un problème à long terme. Il appartient au Fonds d'aider les pays en voie de développement à couvrir le déficit provisoire de leurs balances des paiements, en leur accordant des crédits destinés à compléter leurs ressources propres et éviter qu'ils n'adoptent des mesures précipitées qui pourraient nuire à leur économie. De fait, le Fonds leur a fourni une aide importante depuis sa création, puisque le montant des tirages effectués par ces pays représente 37 p. 100 du total des tirages. Outre le droit de tirage normal, le Fonds a prévu la possibilité d'un financement compensatoire destiné à compenser les fluctuations à court terme des recettes d'exportation des pays en voie de développement. De plus, de l'avis de la délégation mexicaine, le Fonds a contribué de façon importante au progrès ordonné des pays en voie de développement, en n'accordant une telle aide que sous réserve de l'adoption par ces pays de certaines mesures tendant à assurer la stabilité monétaire.

43. La délégation mexicaine estime que la stabilité monétaire est une condition indispensable au développement soutenu de la production de biens et de services d'un pays. Il est difficile d'y parvenir, surtout dans les pays en voie de développement, où le désir de relever rapidement le niveau de vie des populations à très faible revenu a amené les autorités à essayer de forcer le rythme de croissance des ressources disponibles en recourant à l'inflation. Mais l'expérience acquise au cours des 20 années qui ont suivi la guerre permet d'affirmer que les pays qui ont systématiquement eu recours à l'inflation ont rapidement découvert qu'elle retardait en réalité le développement, décourageait l'effort volontaire, portait préjudice aux classes sociales qui ne disposent que de revenus fixes et provoquait de fortes pressions sur la balance des paiements. Certes le maintien de la valeur de la monnaie et l'existence de taux de change réalistes ne peuvent, par eux-mêmes, aboutir au développement économique, mais ils constituent deux facteurs essentiels sans lesquels les politiques à long terme les mieux conçues seraient vaines.

44. Le Fonds, en diffusant de telles idées, a contribué de façon marquée à la croissance équilibrée des pays en voie de développement.

45. M. TAKIGAWA (Japon) rappelle qu'à la dix-neuvième session, à Tokyo, du FMI et de la BIRD et ses organismes affiliés les participants ont constaté la nécessité de renforcer la liquidité internationale et d'encourager le développement économique dans les pays en voie de développement. En ce qui concerne le premier point, la délégation japonaise note que la liquidité internationale sera renforcée grâce à l'augmentation des quotes-parts des Etats membres. Il est souhaitable de continuer à l'avenir à accroître les ressources du Fonds et, à cet égard, la délégation japonaise souhaiterait que l'on tienne compte de facteurs tels que le taux de croissance économique et le rythme de développement des échanges commerciaux des Etats membres pour déterminer dans quelle mesure leur quote-part devrait être augmentée. Le problème de l'accroissement de la liquidité internationale à long terme fait à l'heure actuelle l'objet d'études du Fonds et d'autres organismes. La délégation japonaise attend avec impatience le résultat de ces enquêtes. Elle est convaincue que le fondement même du système monétaire international est la confiance que les pays du monde lui portent. Cette confiance s'est heureusement manifestée dans le geste de solidarité internationale dont la "crise de la livre sterling" a été l'occasion.

46. Le deuxième problème traité à la dix-neuvième réunion annuelle du FMI a été la question du développement économique dans les pays en voie de développement. Un travail important a déjà été accompli dans ce domaine. Par exemple, une importante décision a été prise en février 1963 en ce qui concerne le financement compensatoire dans le cas de fluctuations à court terme des recettes d'exportation. Dans ce domaine, comme dans d'autres, le rôle que joue le Fonds pour favoriser le développement de ces pays s'est progressivement accru. Depuis 1964, le Fonds fournit notamment des services techniques pour la création et l'administration de nouvelles banques centrales dans les pays en voie de développement. Il assure également à ces pays une aide dans le domaine fiscal et leur donne des avis sur les questions économiques. Une telle action du Fonds aide ces pays à élaborer leur politique fiscale et monétaire sur des bases saines.

47. En ce qui concerne la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, il est à noter que certaines recommandations qui ont été adoptées impliquent une intensification de l'action du Fonds ainsi que de la Banque et de ses organismes affiliés.

48. Quant à la situation économique du Japon lui-même, M. Takigawa signale qu'à la fin de 1963 le Gouvernement japonais a adopté une politique de resserrement du crédit en vue d'améliorer la position de sa balance des paiements et de stabiliser le cours des marchandises. L'augmentation régulière des dépenses de l'Etat et des dépenses de consommation des ménages maintiendra probablement la demande à son niveau actuel, mais les investissements au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1964 seront probablement inférieurs à ceux de l'exercice précédent; on note également des signes de ralentissement dans les investissements en biens d'équipement, qui augmentaient régulièrement depuis 1963. En ce qui concerne la balance des paiements au cours de l'exercice 1964, le montant des importations n'a pas subi de changement, tandis que celui des exportations s'est accru à un rythme plus rapide que prévu. Cette tendance est due à des facteurs tels que des conditions favorables sur le marché international et la position de plus en plus concurrentielle des industries japonaises sur ce marché. La balance commerciale

pour l'exercice 1964 sera sans doute créditrice de quelque 150 millions de dollars. Le déficit des invisibles s'accroîtra probablement, mais grâce au solde créditeur des transferts de capitaux la balance des paiements pour l'exercice 1964 sera presque équilibrée.

49. En avril 1964, le Japon est devenu membre du Fonds et membre également de l'Organisation de coopération et de développement économique. Ainsi, la convertibilité de la monnaie nationale a été rétablie et l'économie japonaise intégrée dans l'économie internationale. Le Japon, en tant que membre de la société économique internationale, se propose de collaborer dans toute la mesure possible avec les institutions internationales telles que le Fonds, apportant ainsi sa contribution à la paix et au bien-être du monde entier.

La séance est levée à 13 h 5.

Litho in U.N. 10145—May 1965—825